

# NEWSLETTER AOCNB



Été 2021

## MESSAGE DU PRÉSIDENT

Il me fait plaisir de débiter mon nouveau mandat en tant que président de l'AOCNB. Je suis l'inspecteur en chef des bâtiments de la Commission de services régionaux Nord-Ouest à Edmundston. Je suis aussi membre du comité exécutif depuis 8 ans et me suis impliqué dans de nombreux dossiers, notamment en prenant part au groupe de travail sur les normes minimales de planification et en plaidant pour l'adoption du Code national du bâtiment du Canada de 2015.

L'AOCNB continue d'œuvrer et de défendre l'éducation de nos membres tout en reconnaissant le niveau provincial et national.

Je vous souhaite de passer un été amusant et sécuritaire.

**Julien Bouchard, PTech, NBCBO, CRBO**



Sur la Photo: Président Julien Bouchard

## CHANGEMENTS AU CODE NATIONAL DU BÂTIMENT : CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR :

Le lundi 1er février 2021, le Nouveau-Brunswick a adopté les codes NBC/NPC/NFC 2015. La nouvelle Loi sur l'administration du code du bâtiment et ses règlements sont maintenant disponibles sur le site Web gnb.ca. Une période de grâce a été établie, en vigueur du 6 mai au 31 décembre 2021, pour permettre à l'industrie de la construction de passer du Code national du bâtiment 2010 à la version 2015 dans le cadre des modifications apportées à un règlement en vertu de la Loi sur l'administration du code du bâtiment. Enfin, le 12 mai, Mike Lewis du Ministère de la Justice et de la Sécurité publique est devenu le nouveau directeur par intérim des services d'inspection technique.

## ÉVÉNEMENTS DE FORMATION À VENIR DE L'AOCNB :

**Formation pour le Code national du bâtiment du Canada 2015 :** Le comité d'éducation de l'AOCNB travaille sur un plan visant à offrir des cours de mise à niveau à l'égard du code 2015. La province a maintenant mis en branle l'adoption du NBC 2015, dont la mise en œuvre complète entrera en vigueur le 1er janvier 2022. De plus, tout membre qui a obtenu une certification désignée est tenu, en vertu de notre politique, de suivre un cours de modification du code du bâtiment à chaque cycle du code du bâtiment afin de maintenir sa certification. C'est en ayant tout cela à l'esprit que nous avons commencé à recevoir des propositions et des contrats pour ces sessions. Les sessions en personne de la partie 9 et de la partie 3 seront offertes deux fois (à l'automne 2021 et à l'hiver 2022), afin d'accommoder les bureaux ayant plusieurs membres devant y assister. Des annonces seront faites une fois que tout sera finalisé.

**Cours :** Le calendrier de l'automne 2021 comprend le cours sur les exigences de la conception de bâtiments faciles d'accès et un nouveau cours mis à jour sur les responsabilités juridiques. Ces deux cours sont en train d'être mis à jour pour inclure les nouvelles législations. Bien qu'il s'agisse de cours obligatoires pour la qualification et la certification, ils pourraient aussi être d'excellents cours de recyclage pour tous les membres et apporteraient des points de maintenance.

**Examens :** Pendant la pandémie, l'AOCNB autorisait les membres à passer des examens dans leurs bureaux avec un surveillant agréé. Plus de 50 examens ont été administrés, et un peu plus de la moitié ont été envoyés par la poste cette année afin de continuer à fournir des examens à nos membres. La province passant à la phase verte, nous n'offrirons plus ce service à l'automne (les examens au bureau étaient à la fois chronophages et compliqués à administrer). Les examens en personne à des dates précises reprendront en septembre 2021 à Fredericton. Les membres pourront passer les examens papier version 2010 jusqu'au 31 décembre 2021. Une fois la plateforme d'examen en ligne version 2015 opérationnelle, les membres pourront à nouveau passer les examens depuis leur propre bureau avec un surveillant agréé. L'AOCNB et l'ACBOA travaillent sur le contrat touchant les examens en ligne, nous espérons qu'il sera prêt pour l'automne 2021.

## Contactez-nous

### AOCNB/NBBOA

PO Box 30033,  
Fredericton NB E3B 0H8  
506.470.3375  
info@nbboa.ca  
www.nbboa.ca



## CE QUE VOUS AVEZ PEUT-ÊTRE MANQUÉ À L'AG 2021:

L'exécutif de l'AOCNB a été actif dans ses efforts de représentation en 2020, notamment en envoyant des lettres à la province encourageant l'adoption du code de 2015, en demandant une flexibilité autour des exigences touchant la conception des bâtiments faciles d'accès et en plaidant pour le maintien du lien entre les permis de construction et les permis de câblage. L'AOCNB a participé à un groupe de travail provincial explorant en quoi pourraient consister les normes minimales (formation, éducation, niveaux de certification) pour les inspecteurs en bâtiment et les agents d'aménagement. Bien que ce travail n'ait pas été inclus dans la nouvelle loi ou le nouveau règlement, l'AOCNB continuera de s'occuper de cette question. L'ancienne présidente, Amy Poffenroth, a expliqué qu'en 2020 les revenus de l'éducation ont légèrement diminué en raison des restrictions du Covid-19. De plus, la conférence annuelle 2020 a été annulée en raison de la pandémie ; la conférence génère habituellement des revenus plus que nécessaires. Cependant, l'AOCNB a eu la chance l'année dernière de bénéficier de subventions gouvernementales couvrant 75 % des salaires et le loyer, ce qui représente un peu plus de 21 000 \$ de revenus. L'AOCNB a facilité 50 examens et tous les cours prévus à l'horaire ont été dispensés en 2020. L'AOCNB a partagé des liens vers des formations afin d'aider les membres à obtenir des points de maintenance tout au long de l'année et continuera à le faire.

## RÉCIPIENDAIRE DE LA BOURSE MICHAEL O'NEILL 2021

La bourse commémorative Michael O'Neill, d'une valeur de 1000 \$, est décernée à un candidat qui poursuit un domaine d'étude technique. La récipiendaire de cette année était Allyson Pospolita, fille de Mike Pospolita, de Fredericton. Allyson obtiendra un diplôme d'ingénieur à l'Université du Nouveau-Brunswick à l'automne 2021. L'AOCNB souhaite féliciter Allyson et lui souhaiter bonne chance dans ses futures études.

## QUI FAIT PARTIE DE L'EXÉCUTIF CETTE ANNÉE ?

Les membres suivants ont été élus pour représenter les membres de l'AOCNB :

Julien Bouchard	Président
Amy Poffenroth	Ancienne Présidente
Jason Madore	1 <sup>er</sup> Vice-Président
Kris Butcher	2 <sup>ème</sup> Vice-Président
Trevor Murray	Secrétaire
Amy Poffenroth	Trésorière
Gaetan Gallant	Représentant Zone 1
Sam Walsh	Représentant Zone 2
Brent DesRoches	Représentant Zone 3
Steve Bossé	Représentant Zone 4
Jules Leger	Représentant Zone 5
Marc Doiron	Représentant général

L'AOCNB tient à remercier tout particulièrement Amy Poffenroth pour son dévouement et son travail acharné en tant que présidente de l'AOCNB au cours des années 2017-2021.